

CAMPING

La présente consultation a pour objet de confier, par voie de délégation de service, l'exploitation du Snack du Camping Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, situé 60 rue Saint Etienne à l'Île d'Yeu.

CONCESSION - DSP

Autorité Délégante : CAMPING. A l'attention de : Madame Nelly SEMELIN, RUE ST ETIENNE 85350 l'île d'yeu - Tél. : 0251583420, Courriel : camping@ile-yeu.fr. Nature de l'autorité délégante : Commune.

Objet de la délégation : La présente consultation a pour objet de confier, par voie de délégation de service, l'exploitation du Snack du Camping Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, situé 60 rue Saint Etienne à l'Île d'Yeu..

Intitulé de la délégation de service public : DELEGATION DE SERVICE RELATIVE A L'EXPLOITATION DU SNACK DU CAMPING MUNICIPAL DE L'ILE D'YEU.

Classification C.P.V :

Objet Principal : 55000000-0

Présentation des lots :

Possibilité de présenter une offre pour : l'ensemble des lots.

Marché unique

Conditions de participation :

Situation propre des opérateurs économiques : - Forme juridique de l'exploitation. Si société : statuts à jour, délibération du Conseil d'administration ou tout document justifiant du pouvoir du signataire de la candidature,

- Toutes les pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières du candidat (références) et son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité du service public devant les usagers.

- Une habilitation à exercer l'activité professionnelle y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession, Les références du candidat en matière d'exploitation et de gestion d'un établissement du même type

- La copie, le cas échéant, du ou des jugements prononcés s'il est redressement judiciaire, Extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés (K bis de moins de trois mois), Références bancaires,

- Attestation sur l'honneur que le candidat est à jour du paiement de ses impôts et de ses cotisations. Le candidat devra produire le certificat annuel du comptable du Trésor,

- Attestation d'assurance,

- Bilan et annexes, compte d'exploitation et de résultat ainsi que le rapport du commissaire aux comptes pour les trois derniers exercices si l'entreprise bénéficie de cette antériorité.

L'accord est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics (AMP) de l'OMC.

Date limite de réception des offres : 17 novembre 2025 à 12 heures.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES , 6 Allée de la Gloriette, 44041 NANTES . Téléphone : 0255101002 - . Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr . Site : <https://nantes.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis : 14 octobre 2025.